

LFSA

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA FERTÉ SAINT-AUBIN

N°15 AVRIL 2024
www.lafertesaintaubin.fr

DOSSIER
HOMMAGE :
FUSILLÉS DE SOLOGNE

BUDGET
UN PROGRAMME
D'INVESTISSEMENT
PROMETTEUR



DOSSIER

08



07

CHANGEMENT BUREAUX DE VOTE



14

CONSEIL MUNICIPAL



10

ENVIRONNEMENT



LFSa, magazine municipal des habitants de La Ferté Saint-Aubin, n°15 / Avril 2024, édité en 3 600 exemplaires par la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, Place Charles De Gaulle, B.P. 10049, 45240 La Ferté Saint-Aubin
Tél. 02 38 64 83 81 - Site : www.lafertesaintaubin.fr
Courriel : mairie@lafertesaintaubin.fr

Directeur de la publication : Constance de Péligny
Crédit photos : Mairie, AMI, Associations
Conception : W&M
Impression : Concordances
Dépôt légal : Janvier 2024
ISSN 2552-5913



| 04 | **ACTUALITÉS**
Rétrospective

| 06 | **ANIMATION SOCIALE**
Solidarité

| 07 | **CHANGEMENT**
BUREAUX DE VOTE

| 08 | **DOSSIER**

*80 ans
des fusillés
de Sologne*

| 10 | **ENVIRONNEMENT**

| 12 | **BUDGET**

| 13 | **TRIBUNES**

| 14 | **CONSEIL MUNICIPAL**

| 16 | **AGENDA**

Animations à la bibliothèque

Édito



Chères Fertésiennes, Chers Fertésiens,

Liberté, Égalité, Fraternité

C'est peu dire que nous allons vivre un été singulièrement patriote, dans toute la diversité que ce mot permet. Il est en effet des années où les circonstances exceptionnelles se percutent.

Ainsi, nous célébrerons cette année le 80^e anniversaire du massacre de nos jeunes étudiants et lycéens à la Ferme du By. L'occasion de mettre en lumière, plus encore que d'habitude, le sacrifice ultime que ces jeunes, âgés pour certains de 17 ans, ont fait pour notre liberté. Ils ont été abattus le 10 juin 1944, le lendemain des 99 pendaisons de Tulle et à l'instant même où les nazis massacraient les habitants d'Oradour-sur-Glane. Parce que le temps qui passe ne doit rien nous faire oublier de l'horreur qu'ils ont vécue, mais aussi parce que le contexte géopolitique actuel nous y oblige, nous sommes fiers d'accueillir pour ce 80^e anniversaire une délégation de ces deux villes martyres et de pouvoir être présents à leurs côtés lors de leurs commémorations respectives. Unis dans la mémoire, nous nous rappelons le très lourd tribut qu'il a parfois fallu payer pour vivre libres et nous souhaitons rendre un hommage tout particulier à toutes les victimes du nazisme et de l'oppression.

Unis dans ce cas, le patriotisme peut avoir de plus solennel et de plus grave, mais aussi unis dans ce qu'il peut avoir de plus chaleureux et de plus fraternel. Ainsi, le 9 juillet, nos forêts vibreront au passage du Tour de France, qui traversera les communes d'Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault. C'est l'occasion de célébrer notre patrimoine, notre identité, et de partager notre fierté d'appartenir à cette grande famille du Tour. Ensemble, nous accueillerons les coureurs avec chaleur et enthousiasme, conscients que cet événement dépasse le simple cadre sportif pour devenir le symbole d'une grande fête populaire, réunissant toutes les générations.

Enfin, nous nous préparons à accueillir les Jeux Olympiques de Paris, un rendez-vous planétaire qui réunit les nations autour de l'excellence, du dépassement de soi et de la fraternité. Notre ville, labellisée Terre de Jeux 2024, sera le théâtre de manifestations sportives et festives qui incarneront l'esprit olympique dans toute sa splendeur. Du village sportif aux retransmissions de la cérémonie d'ouverture, nous vivrons ensemble des moments de partage, d'émotion et de communion.

Ces événements exceptionnels sont autant d'occasions de célébrer notre attachement aux valeurs patriotiques qui nous unissent, de faire vibrer et donner corps à notre belle devise.

Constance de PÉLICHY
Maire de La Ferté Saint-Aubin

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



En septembre 2022, la Communauté de Communes des Portes de Sologne (CCPS), accompagnée du cabinet Villes Vivantes, s'est engagée dans la réalisation d'une étude préopérationnelle à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur son territoire. Arrivée à son terme en octobre 2023, cette étude a permis d'analyser l'état du parc d'habitat privé à l'échelle de la CCPS, et de définir un calibrage d'intervention financier pour l'amélioration de l'habitat sur l'ensemble du territoire. Ainsi, à partir du second semestre 2024 et pour une durée de trois ans, plus de 2,5 millions d'euros vont être mobilisés par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la CCPS et le Département du Loiret afin d'accompagner les propriétaires les plus modestes dans la rénovation de leur logement. Les personnes éligibles bénéficieront d'une aide financière permettant de réduire le reste à charge des travaux, et d'un accompagnement personnalisé au montage de leur dossier.

LE COMITÉ DES FÊTES EN PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ !



Le Comité des Fêtes a pu clôturer son bilan 2023-2024 par la grande soirée Karaoké qui s'est déroulée le 17 février dernier à l'espace Madeleine Sologne. Celle-ci a rassemblé plus de 150 personnes autour de diverses chansons françaises et chantées par des amateurs dotés de très belle voix. D'autres ont pu en profiter pour endiabler la piste de danse ou encore gagner des cadeaux offerts par les commerçants locaux, lors des différents jeux de blind test organisés

pour l'occasion. Une quinzaine de bénévoles ont assuré la restauration et la buvette puis dressée de copieuses « planches apéritives à partager », avec la participation de Covifruit, la Boucherie de Sologne et la Fromagerie l'Onctueuse. **Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition !**

Le bilan annuel sera présenté lors de la prochaine assemblée générale du vendredi 5 avril 2024 à 19h en salle des mariages de l'Hôtel de Ville. L'occasion d'officialiser un certain nombre de partenariats comme celui avec la municipalité ou le Crédit Mutuel. Les membres de l'association vous invitent à y participer si vous souhaitez découvrir l'agenda de leurs prochains événements, notamment la reconduction de la fête Solognote et son bal populaire ou encore une nouveauté 2024 avec un banquet républicain lors de la Fête Nationale.

Si vous souhaitez faire partie de l'aventure, n'hésitez pas à venir les rencontrer et poser vos questions (ou en adressant un mail).

ÉTAT-CIVIL

ILS SONT NÉS :

- Romane JACQUOT, le 19 décembre
- Ethan DUTARTRE, le 1^{er} janvier
- Anaë NOURRY, le 12 janvier
- Margaux ROGER, le 15 janvier
- Timéo VENOT CORJON, le 25 janvier

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- Marie MANQUAT née BOHANNE, 85 ans, le 28 novembre
- Pierrette BALIAN née CHESTIER, 75 ans, le 1^{er} décembre
- Lionnel CHARTIER, 68 ans, le 11 décembre
- Etienne ROLLET née MORIN, 90 ans, le 12 décembre
- Gisèle SIMON née GUERRIER, 80 ans, le 24 décembre
- Cyril MERY, 43 ans, le 3 janvier
- Fabrice QUARRÉ, 45 ans, le 15 janvier
- Maryse GILLET, 58 ans, le 24 janvier
- Michel TOURNAYE, 76 ans, le 31 janvier
- Bernard DUFAUR, 89 ans, le 6 février
- Lucie LELOUP, 95 ans, le 24 février
- Gisèle HERPIN née DE MARTIN, 86 ans, le 28 février

Pour débiter la nouvelle année, ils vous donnent rendez-vous le dimanche 5 mai 2024, lors de la traditionnelle Fête de Printemps organisée en partenariat avec la municipalité.

Elle se déroulera comme chaque année, sur le champ de foire et dans les rues aux abords de la Mairie, avec le village associatif, la fête foraine, restauration/buvette, vide-greniers au tarif de 2,50 € le mètre (2 mètres minimum).

POUR VOUS INSCRIRE

- Merci d'adresser un mail à cdflafertesaintaubin@gmail.com.
- Sinon des bulletins seront disponibles chez les commerçants ou à l'accueil de la Mairie (à déposer dans l'urne)

Les bénévoles comptent sur votre présence pour faire perdurer ces événements festifs.

Hommage à Josette Robin

(1943-2024)



Notre amie, tu nous as quittés sans bruit après avoir accompli une vie riche d'amitié envers tous ceux qui passaient sur ton chemin. Née à La Ferté Saint-Aubin dans les années 40, dans une petite maison très simple située sur la droite de la mairie actuelle « une vraie fertésienne ».

Prématurée, dès ton arrivée dans notre monde, tu t'es battue pour vivre d'abord dans une boîte à chaussures bourrée de « ouate » pour te tenir chaud comme c'était un peu la tradition à l'époque. Très vite, une maladie t'a empêché de vivre correctement, mais tu as pris ta vie en main avec quatre pieds comme tu disais en riant. Grâce à une famille aimante, tu as intégré l'école puis la découverte de la foi qui t'a donné une force et une résistance à toute épreuve.

Élue conseillère municipale en 1989 très active et très efficace dans le social. Pour compenser ta motricité difficile, tu as acheté une voiture pour sillonner la ville et accomplir ces tâches multiples, toujours avec un sourire radieux.

À la Cité Petit où tu habitais quand tes parents ont disparu, tu faisais régner la paix et la bonté, en fait tu étais la démocratie personnifiée « aller vers les autres avant de s'occuper de soi-même ». Le groupe municipal de l'époque que nous formions a reçu ces leçons de vie que tu distribuais avec gaieté.

Merci pour les Fertésiens, merci pour notre ville.
Sache que tu restes présente dans nos cœurs,
tu restes notre modèle.

Annick Courtat
(Maire de 1989-2001)

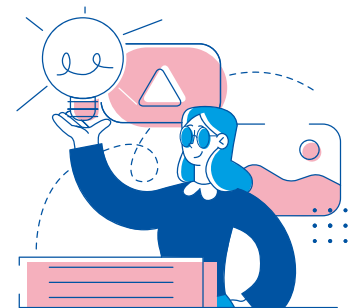
NOUVELLE ACTIVITÉ FERTÉSIENNE

VAKOA PATRIMOINE

Issu de la fusion au 1^{er} janvier 2024 des cabinets de Gilles Baret à Ingré et d'Aurélien Carré à La Ferté Saint-Aubin, VAKOA patrimoine est un cabinet de gestion de patrimoine à taille humaine.

Ils vous accompagnent sur les sujets d'épargne, financements et assurances, retraite et prévoyance, droit de la famille, pour les particuliers et entreprises.

➕ Pour plus d'informations :
06 76 49 48 53
aurelien.carre@vako-
patrimoine.com
www.vako-patrimoine.com
23 rue des Temples
45240 La Ferté Saint-Aubin



RAPPEL DE L'OUVERTURE DE L'OFFICE DE TOURISME DES PORTES DE SOLOGNE AU PUBLIC :

D'avril à septembre :

- Du mardi au samedi :
9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h
- Dimanche : 10 h - 12 h 30
(uniquement en juillet - août)

Fermeture au public d'octobre à fin mars, durant cette période nous restons disponibles et à votre écoute par téléphone, mail et réseaux sociaux.

BUDGET PARTICIPATIF 2024



Installer une cuve de récupération d'eau de pluie au jardin des Chêneries : c'est le projet vainqueur de 2023 !

La campagne du Budget Participatif 2024 est lancée. Un montant de 7 500 € est réservé au sein du budget municipal pour les projets citoyens. Vous êtes un particulier, une association, un collectif... et vous avez une idée de projet d'investissement pouvant profiter au plus grand nombre sur la commune, n'hésitez pas à nous le faire parvenir. **Vous avez jusqu'au lundi 6 mai pour déposer vos projets à la MASS ou à l'adresse mail mass@lafertesaintaubin.fr**

Les projets éligibles seront ensuite soumis au vote des habitants. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la ville.

Vous souhaitez mieux comprendre comment fonctionne le Budget Participatif, participer à l'étude des projets déposés, réfléchir sur ce dispositif : vous pouvez rejoindre le Comité de Pilotage qui se réunit 3 à 4 fois par an.

→ Envoyez vos coordonnées à mass@lafertesaintaubin.fr ou par téléphone au 02 38 64 61 36

DONS DE LAIT MATERNISÉ ET COUCHES

Votre bébé grandit et il vous reste des boîtes de lait maternisé (non ouvertes) ou des paquets de couches que vous n'utiliserez pas ?

Vous pouvez en faire don au Centre Communal d'Action Sociale. Ces dons seront remis aux bénéficiaires de l'Épicerie de Raymonde (Épicerie solidaire itinérante) qui en ont besoin.

Vous pouvez les déposer à la MASS aux heures d'ouverture.

RETOUR EN IMAGES DU VOYAGE DES AINÉS 2023



Un bon repas, du savoir-faire à la faïencerie de Gien et de la magie au Musée du cirque de Dampierre. Le CCAS vous invite à revivre cette journée à l'occasion d'une rétrospective vidéo et photo, concoctée par l'association Animation Mémoire Image (AMI) et présentée par le CCAS. **Jeudi 11 avril 2024, à 14 h 30, à l'Espace Madeleine Sologne.**

Elle sera suivie d'un temps convivial autour d'une collation. Une commande de DVD vous sera proposée à l'issue de cet après-midi.

→ Renseignements au CCAS : 02 38 64 61 36



CARNAVAL OLYMPIQUE



Cette année, le carnaval sera sportif et interculturel ! Pour se préparer à l'arrivée des Jeux Olympiques, le sport et les cultures du monde seront mis à l'honneur samedi 6 avril, dès 14 h, au stade, grâce aux décors créés depuis le début de l'année par les familles qui vous feront voyager à travers les 5 continents et les tenues sportives des participants.

Au-delà des activités essentielles qui rythment le Carnaval fertésien depuis des années comme l'espace maquillage, le goûter partagé, la fameuse bataille de confettis, plusieurs spécificités sont à découvrir pour cette édition olympique du Carnaval. Une danse géante sera réalisée autour de la chorégraphie des JO, un concours permettra de récompenser l'association la plus représentée et une piñata viendra ravir les gourmands.

La déambulation sera accompagnée par la fanfare/banda/harmonie Zik'Autain du Loir-et-Cher avec des morceaux festifs et célèbres ; et la batucada Sambalamandra, basée à Souvigny en Sologne et dont les rythmes brésiliens joués par les percussions diffuseront une énergie pétillante.

Le Carnaval est organisé par un comité participatif : nous remercions chaque membre, ainsi que l'ensemble des bénévoles, associations, services municipaux qui contribuent à l'animation et au bon déroulé de l'événement.

LOISIRS POUR TOUS

Nous continuons notre voyage autour du monde. Nous quitterons l'Afrique pour l'Europe. Les activités proposées : ateliers créatifs et cuisine, animation autour des contes et chants, Matinées Bout'choux... Les animations sont ouvertes à tous, avec ou sans enfants. Horaires et âges minimums disponibles sur nos programmes.

→ Renseignements à la MASS 02 38 64 61 36

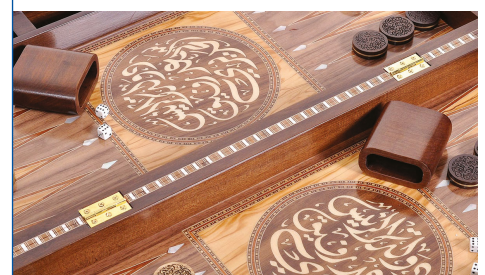
JEU À GOGO !

L'édition 2024 de cet incontournable événement ludique aura lieu du 4 au 13 juin à la Halle aux Grains.

L'équipe de la Ludothèque et de la MASS vous réserve de belles surprises, des nouveautés, des découvertes autour du sport et des continents. Des animations autour des jeux du monde seront assurées par Wellouëj le vendredi 7 et samedi 8 juin.

Jeu à Gogo 2024 sera avant tout un moment de retrouvailles et de convivialité. Il permettra aux plus petits, aux enfants, aux élèves des écoles, aux jeunes, aux ados, aux parents et grands-parents, aux séniors de venir jouer, découvrir, s'exprimer, se retrouver, tout simplement !

→ Le programme détaillé sera disponible fin avril sur le site de la MASS et de la ville. Préparez-vous à jouer !



CHANGEMENT DE LIEUX POUR VOS bureaux de vote

Afin d'optimiser les coûts de gestion et d'organisation des élections, mais aussi en raison de la démolition de l'ancienne école de Saint-Aubin où était installé le bureau de vote n° 2, la municipalité a décidé de modifier les lieux des bureaux de vote.

3 lieux ont été retenus regroupant plusieurs bureaux de vote au même endroit :

- BUREAU N°1** **BUREAU CENTRALISATEUR** **À L'HÔTEL DE VILLE**
- BUREAU N°2** **BUREAU N°4** **BUREAU N°5** **À L'ESPACE MADELEINE SOLOGNE**
- BUREAU N°3** **BUREAU N°6** **BUREAU N°7** **AU GYMNASSE PAUL GUERIN**

Attention, un nouveau découpage électoral est établi. Certains électeurs vont changer de bureau de vote.

Par conséquent, **une nouvelle carte électorale sera envoyée quelques semaines avant les prochaines élections, sur laquelle sera inscrit votre nouveau lieu de vote.**



POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Contactez le service de la « Citoyenneté » soit par téléphone au 02 38 64 83 81 aux horaires d'ouverture de la Mairie, soit par courriel à citoyennete@lafertesaintaubin.fr

9 JUIN 2024

Élections Européennes

Pour les prochaines élections prévues en 2024, il est encore temps pour :

- Vous inscrire sur les listes électorales avec le Répertoire Électoral Unique, soit par
 - **Inscription en ligne via Internet jusqu'au 1^{er} mai**
 - **Cerfa (papier) déposé en mairie ou envoyé par mail au service citoyenneté jusqu'au vendredi 3 mai,**
- **Faire votre changement d'adresse** sur la même commune (impératif et obligatoire pour recevoir votre carte d'électeur et la propagande électorale, en effet, **le courrier électoral ne se fait pas suivre** même si votre changement est enregistré par la Poste.

Quelques dérogations sont prévues (mutation professionnelle récente, recouvrance du droit de vote par décision de justice) jusqu'à 10 jours avant le scrutin.

Pour toute inscription ou modification sur les listes électorales, vous devez impérativement transmettre par courriel à citoyennete@lafertesaintaubin.fr, ou par courrier ou vous présenter au service citoyenneté de la mairie avec les pièces suivantes :

- La photocopie recto/verso d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité,
- Un justificatif de domicile récent (facture de téléphone, électricité, déclaration d'impôt...).



**VOUS ÊTES CURIEUX DE SAVOIR
COMMENT SE PASSE UNE ÉLECTION ?
VOUS VOULEZ PARTICIPER À LA BONNE
ORGANISATION D'UN BUREAU DE VOTE ?
N'hésitez pas à venir vous présenter
en mairie avant le 6 mai, pour être
assesseurs et nous apporter votre soutien.**



Hommage

AUX FUSILLÉS DE SOLOGNE : LES 80 ANS !



Pleins d'espoir,
des étudiants parisiens désireux
de rejoindre les maquis du centre
de la France firent halte en Sologne
le 9 juin 1944. Dénoncés par
un des leurs, ils furent fusillés
à la ferme du BY par les nazis
le 10 juin 1944.

C'est cet anniversaire que
nous célébrerons le dimanche
2 juin, anniversaire auquel,
j'espère de nombreux
Fertésiens participeront. »

Daniel Gaugain

Élu en charge de la commémoration des 80 ans



Sur le site de Bellefontaine se trouvent 78 tombes.

Chaque année, leur mémoire est honorée le dimanche le plus proche de la date du drame. Cet événement a valu l'installation d'une nécropole nationale à l'entrée nord de la ville (pose de la 1^{re} pierre le 10 juin 1945).

Pour les 80 ans, événement qui a reçu le LABEL MISSION LIBÉRATION de l'État, nous recevrons une délégation d'Oradour-sur-Glane et de Tulle puisque les villes entament un partenariat en lien avec les réseaux de résistance.

L'ACSPF (Association pour la Connaissance et la Sauvegarde du Patrimoine Fertésien) va participer à la Commémoration des 80 ans des événements tragiques du By.

À cette occasion, l'association invite les habitants de la Ferté Saint-Aubin, le samedi 1^{er} juin à 17 h à une projection gratuite, au Cinéma Variétés, du Film « Les Lycéens, le traître et les nazis ». Ce film réalisé et écrit par David André, avec la participation de l'ACSPF, a déjà été diffusé sur France 3.

C'était, le 6 juin 1944, de nombreux étudiants résistants de Paris quittèrent la capitale, par petits groupes, pour exécuter l'ordre codé lancé la veille par Londres sur les ondes de la B.B.C. Ils filent vers le Sud pour aller combattre les Allemands. Un groupe atteignit le 9 juin au soir la ferme du By, sur la Ferté Saint-Aubin, tandis qu'un autre groupe arriva à quelques kilomètres de là au château du Cerf-bois... Le samedi 10 juin, à 5 heures du matin, brutalement, la Gestapo cerna la ferme du By, surprenant les 32 étudiants et F.F.I. en plein sommeil...

Extrait de l'ouvrage "La Résistance dans le canton de La Ferté Saint-Aubin" édition ACSPF



MÉMORIAL DE BELLEFONTAINE

Il célèbre le souvenir des résistants et civils morts sur le canton à l'été 1944 et en déportation.

- 10 juin : les 29 fusillés du By à La Ferté Saint-Aubin
- 10 juin : les 12 fusillés du Cerfbois à Marcilly-en-Villette
- 19 août : les victimes de La Luzière à La Ferté Saint-Aubin
- 22 août : les 7 morts de Ligny le Ribault

- 25 août : le fusillé des « Relais » à La Ferté Saint-Aubin
- 26 août : les 5 parlementaires fusillés à « Chevaux » à La Ferté Saint-Aubin
- Les disparus en camps de concentration

ATTENTION
Modification
de la circulation
durant l'événement
dimanche matin.



Remerciements : les écoles fertésiennes, le collège, la chorale du collège, Les Amis de la Fête, le CMJ, l'Harmonie municipale, le château, le club RN20, l'ACSPF, les pompiers, les gendarmes, le collège Stanislas, le lycée Janson de Sailly, la mairie de Marcilly-en-Villette, les services municipaux et tous les participants à la commémoration.

Remerciements tout particuliers aux propriétaires de la ferme du By et des Grands Bois pour l'accueil sur leurs propriétés.

PROGRAMME OFFICIEL

9 H : Messe en l'église Saint-Michel

10 H : Accueil des autorités au mémorial de Bellefontaine (cérémonie puis départ pour le pèlerinage)

11 H : Rendez-vous au cimetière de Marcilly-en-Villette

11 H 30 : Rendez-vous au Cerf Bois

12 H : Rendez-vous à la ferme du By

→ En fonction du nombre de participants et des trajets sur les différents sites, les horaires pourraient être retardés dès le cimetière à Marcilly-en-Villette.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES (SDMA) VALIDÉ

Depuis plusieurs années, la ville réfléchit afin de permettre aux habitants, aux salariés des entreprises, aux touristes et à tout acteur du territoire de se déplacer sur son territoire en toute sécurité en privilégiant des modes plus respectueux du cadre de vie. C'est par cette volonté que la commune a été retenue en juin 2022 à un appel à projets pour réaliser un **Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA)**. Ce schéma a pour principal objectif de recenser les aménagements et les services liés au vélo et de faire des propositions concrètes d'aménagements, mais également de services à créer afin d'inciter la population à favoriser l'usage du vélo. Accompagné par le bureau d'études BL Évolution et des partenaires locaux (Région, Département, CEREMA, ADEME) un important travail a été réalisé et a permis de consolider celui déjà initié par le comité voies douces.



Ainsi, après avoir fait le diagnostic du territoire (phase 1) et défini une stratégie (phase 2), un plan avec diverses actions à mettre en œuvre a été établi (phase 3). Ce plan d'action sur plusieurs années est regroupé autour de 4 axes :

AXE 1

Apaiser la ville pour faciliter les modes actifs sur l'ensemble des voiries : Rééquilibrer le partage de la voirie en diminuant la vitesse et le trafic, l'accessibilité et le stationnement (3 actions)

AXE 2

Faciliter et rendre agréable les cheminements piétons aux habitants comme aux touristes : Améliorer la signalétique, la sécurité de l'infrastructure existante (2 actions)

AXE 3

Parfaire le réseau cyclable existant et le compléter par une infrastructure de qualité : Reprendre les aménagements existants et compléter le réseau par la sécurisation des intersections et de certains itinéraires (4 actions)

AXE 4

Rendre le vélo plus attractif pour les habitants en proposant des services et une communication adaptée : Développer des services pour une offre vélo globale qui va au-delà des infrastructures pour les cyclistes, et permet d'élargir et de diversifier les usages. Promouvoir le vélo comme outil de mobilité du quotidien via une communication régulière et l'organisation d'événements (5 actions)



Pour 2024, la commune s'attachera à communiquer sur les changements à venir notamment concernant la mise en place du double sens cyclable, l'adaptation du plan de circulation afin d'équilibrer le partage de l'espace public, la mise en place d'un jalonnement clair.

COUP DE POUCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE !

Opérations à la base initiées par la ville, c'est désormais grâce à la Communauté de Communes des Portes de Sologne que les Fertésiens pourront bénéficier des aides suivantes :

- 1 **Aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau :** Jusqu'à 50 € d'aide par récupérateur
- 2 **Coup de pouce vélo :** Aide de 30% pour l'achat d'un vélo électrique ou mécanique, neuf ou d'occasion, dans la limite de 300 €. Pour tout achat d'un vélo d'occasion auprès d'une association, telle qu'1 Terre Actions, une aide de 50 % sera attribuée dans la limite de 100 €. Venez participer à l'atelier réparations et vente de vélos avec 1 Terre Actions, le 6 avril à la Halle aux Grains.
- 3 **Adopter une poule :** Afin d'aider les habitants à réduire au maximum leur quantité de déchets à traiter, 2 poules de réforme vous seront offertes sur réservation préalable.

Ces 3 opérations seront attribuées par ordre d'arrivée et suivant le budget alloué. Pour plus de renseignements sur les modalités d'attribution, vous pouvez contacter le service environnement.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DES ARTISANS LOCAUX ET ART DE LA RÉCUP

Depuis plusieurs années maintenant, le Marché des producteurs et des artisans locaux est un rendez-vous à ne pas manquer. Il revient cette année le samedi 15 juin 2024 de 10 h à 21 h, Place de la Halle.

Venez faire vos emplettes, vous y trouverez des fruits et légumes, du miel, du vin, des produits locaux ou issus du commerce équitable, des bijoux, des savons naturels, des sacs réalisés avec de la récup...

Nous vous attendons nombreux afin de célébrer ensemble ce moment de convivialité !



RÉDUCTION DES DÉCHETS : PENSEZ AU BONUS RÉPARATION !

Vous avez un appareil électroménager qui ne fonctionne plus ? Avant de le remplacer, vous pouvez essayer de le réparer grâce au bonus réparation, une aide financière de l'État qui vous permet de réparer à moindre coût vos appareils du quotidien.

Ce bonus réparation est prévu par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) et est déployé depuis décembre 2022.

→ **Quels appareils sont concernés par le bonus réparation ?**

La réparation porte sur des produits non couverts par une garantie et doit obligatoirement s'effectuer auprès d'un réparateur labellisé. Le bonus s'applique à plus d'une trentaine de types de produits électriques et électroniques : aspirateur, centrale vapeur, bouilloire, grille-pain, machine à café, vélo d'appartement, vélo à assistance électrique, congélateur, sèche-linge, plaque de cuisson, appareil photo, téléphone...

→ **Quel est le montant du bonus réparation ?**

Déduit directement de votre facture, le bonus prend la forme d'un forfait variable selon le type d'appareil d'un montant allant de 15 à 60 €.

→ **Comment obtenir cette aide ?**

Pour bénéficier du bonus réparation déduit directement sur la facture, vous devez vous rendre chez un réparateur labellisé QualiRépar dont les coordonnées sont visibles sur le site ecosystem.eco.

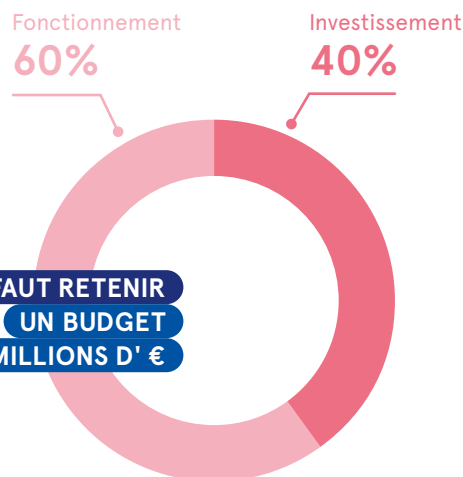


Budget 2024

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PROMETTEUR

Après avoir débattu des orientations budgétaires le 19 décembre, le Conseil municipal a adopté le 14 février dernier le budget primitif 2024 d'un montant total de **21 582 802,18 €**, dont **12 892 768,49 € en fonctionnement** et **8 690 033,69 € en investissement**.

La ville maintient la qualité des services au public et poursuit la mise en œuvre des projets ambitieux du mandat. Le contexte budgétaire reste marqué par l'inflation et la stagnation des recettes, néanmoins les objectifs financiers de maîtrise des dépenses et de gel des taux d'imposition sont maintenus.



CE QU'IL FAUT RETENIR
UN BUDGET
DE 21,5 MILLIONS D' €

Les projets 2024 s'inscrivent dans la poursuite des objectifs du mandat :

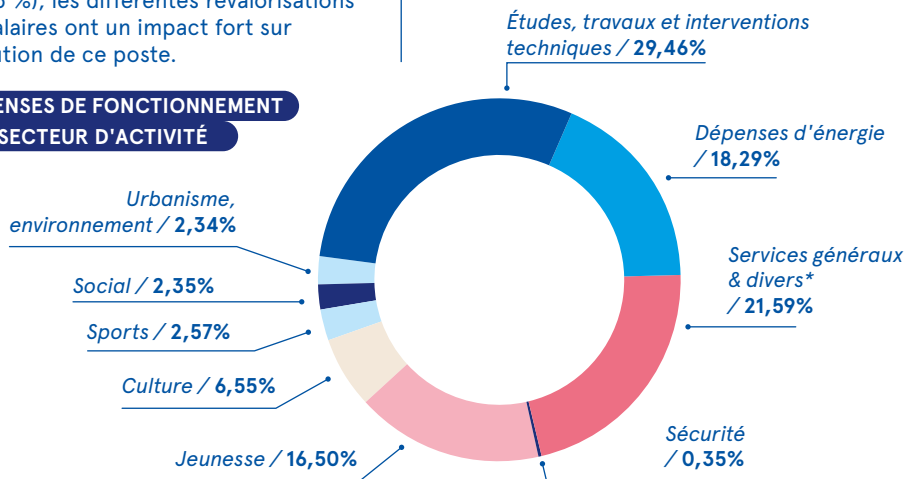
- Amélioration de notre cadre de vie, attractivité du centre bourg
- Poursuite de la politique environnementale & de mobilité douce
- Accès à des services à la population nombreux et de qualité
- Développement d'une politique inclusive et solidaire renforcée
- Actions autour de Terres de Jeux 2024
- Soutien aux politiques culturelle, familiale et de la jeunesse et au tissu associatif
- Tranquillité publique et amélioration de la sécurité routière en particulier sur la RD 202

Côté fonctionnement, nos recettes s'élèvent à plus de 12 000 000 €. La contribution de l'État représente 18,5 % de ce montant, et les produits de nos services 7,2 %. Nos ressources sont ainsi principalement le fruit de la fiscalité, dont les taux ne sont pas augmentés par la ville, mais dont les bases fiscales augmentent.

Côté dépenses, les charges de personnel représentent 50 % des charges de fonctionnement. Malgré une stagnation des effectifs, l'évolution du point d'indice (de 1,5 %), les différentes revalorisations des salaires ont un impact fort sur l'évolution de ce poste.

Sur les charges de gestion courante, la ville continue de subir l'inflation, mais les efforts sur les économies d'énergie et la renégociation des contrats (dont les contrats de téléphonie) ont permis de limiter l'envol de ce poste. La maîtrise des coûts n'empêche pas la valorisation de la vie locale et le développement des animations culturelles et sportives. Ainsi le Budget 2024 affiche un budget de 56 500 € dans le cadre de la labellisation Terres de Jeux 2024.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Côté investissement, les principaux projets menés cette année sont :

- **Opération Cœur de Ville** : 140 000 € en 2024 et une autorisation de programme* de 7 300 000 €
- **Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville** : 1 000 000 € en 2024 et une autorisation de programme de 2 300 000 €

→ **Itinéraire cyclable Ouest** : 700 000 € en 2024 et une autorisation de programme de 800 000 €

→ **Réhabilitation de la Cité Petit** : 900 000 € en 2024 et une autorisation de programme de 1 600 000 €

→ **Nouvelle Gendarmerie** : 60 000 € en 2024 et une autorisation de programme de 1 050 000 €

→ **La restauration de l'Église Saint-Michel** : 300 000 € en 2024 et une autorisation de programme de 911 757 €

→ **La réhabilitation du restaurant scolaire des Chêneries** : 100 000 € en 2024 et une autorisation de programme de 2 800 000 €

* plan de financement étalé sur plusieurs années pour permettre de stabiliser les flux de trésorerie de la commune.

Tribune libre du groupe de majorité municipale

Chères Fertésiennes, Chers Fertésiens,

C'est une fierté pour notre groupe de vous présenter le budget qui vient d'être voté. Grâce à ces 10 années d'efforts ininterrompus sur nos dépenses pour les contenir, malgré l'inflation et l'amélioration de nos services rendus au public, nous atteignons un niveau record d'investissements. Une part importante est fléchée vers l'environnement : création de la piste cyclable qui va de la gare à la rue des Brossardières, mise en œuvre de la 1^{re} phase du schéma des mobilités actives, étude pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments municipaux, création d'une forêt jardin à Champoiseau, rénovation énergétique de l'Hotel de ville, etc... La ville assume avec responsabilité son engagement durable. L'année sera également marquée par la réhabilitation de la Cité Petit qui en avait tellement besoin. Les travaux viennent de démarrer et s'étaleront sur toute l'année, nous avons hâte d'accueillir les futurs habitants des logements. Les sportifs seront également heureux d'apprendre que nous réhabiliterons cette année

les vestiaires et sanitaires de la halle des sports et qu'une solution de rafraîchissement de l'ESA a été trouvée et sera mise en œuvre, avant l'été nous l'espérons !

L'année sera également marquée par la finalisation des études pour la requalification du centre bourg. L'Opération Cœur de Ville devient donc très concrète. De nombreux autres projets viendront compléter les réalisations de l'année, nous ne manquerons pas de vous les faire connaître dans ce bulletin.

Ce niveau record d'investissements inscrits sera réalisé sans nouvel emprunt, ce qui nous permet de garder une situation financière très saine et d'assurer le financement dans la durée de tous nos projets.

Nous vous souhaitons un beau printemps,

FERTÉSIENS, FERTÉSIENNES, nous restons à votre écoute.

Cerf.laferte@gmail.com

Tribune libre du groupe d'opposition municipale

Et maintenant, au travail !

Le budget 2024 a été adopté. Nous soulignons l'investissement en nette hausse que nous appelons de nos vœux, mais attendons davantage d'engagement pour faire face aux nombreux défis, justifiant notre abstention.

Enfin un investissement à la hauteur des enjeux !

Rénovation de la Cité Petit, construction d'un aménagement cyclable, études de l'opération « Cœur de Ville », réhabilitation thermique de l'Hotel de Ville, ... L'investissement est (enfin !) à un niveau élevé. Avec des finances saines, nous pouvons aller plus loin pour développer d'autres actions indispensables à notre quotidien, tout en répondant aux enjeux environnementaux.

Renforcer notre engagement dans les politiques sociales et culturelles ...

La crise a poussé de nombreuses familles dans la précarité. Il faut renforcer notre intervention vers les publics les plus fragiles, via la subvention au CCAS. Interrogeons-nous sur la plus-value apportée par l'épicerie itinérante et améliorons son fonctionnement.

Vous êtes nombreux à ne pas avoir de médecin traitant dans notre commune. En partenariat avec les autres collectivités locales, la Ville doit s'activer pour faire venir de nouveaux médecins et professionnels de santé.

En matière d'animations culturelles et de loisirs, nous regrettons l'absence d'une réelle saison culturelle intercommunale. Nous demandons que la Ville travaille sur un festival off du Cocorico Electro, pour que le moment du festival au château soit fédérateur et festif pour tous, dans tous les quartiers.

... et dans les politiques environnementales.

Alors qu'une étude sur le potentiel photovoltaïque des toitures des bâtiments communaux a été réalisée, il est temps que la Ville se dote d'un plan précis de production d'énergie. C'est un enjeu à la fois environnemental et économique.

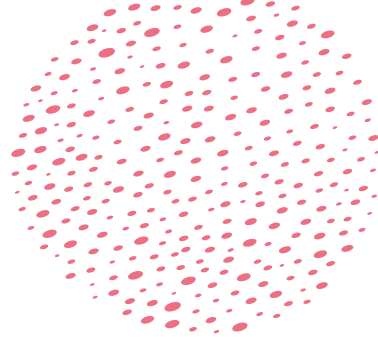
Par ailleurs, le vote du schéma directeur des mobilités actives nous engage. Il liste une série d'actions visant à développer les mobilités douces. Pour des raisons environnementales, de sécurité des usagers et de santé publique, il est indispensable de le transformer en actes concrets !

Merci aux agents de la ville !

Soulignons enfin le travail des agents de la Ville sans qui tous les projets actuels et à venir, ainsi que les missions de service public exercées, ne pourraient être mis en œuvre. De nouvelles discussions en matière de ressources humaines doivent s'ouvrir pour garantir le bien-être des agents et renforcer l'attractivité de notre collectivité.

Gabrielle Bremond, Manuela Chartier,
Jean-Frédéric Ouvry, Steve Renard

unevillepourtous@yahoo.fr



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL,
AVEC DIFFUSION EN DIRECT SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

19 DÉCEMBRE 2023 : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024 POUR LES TROIS BUDGETS

L'Assemblée à l'unanimité a voté pour prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2024 du budget principal, du budget annexe de l'assainissement, du budget de l'eau relatif. Le débat s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le maire sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que la structure et de la gestion de la dette.

ADOPTION DES TARIFS MUNICIPAUX 2024

L'Assemblée à l'unanimité a adopté les tarifs municipaux 2024. Considérant le contexte inflationniste actuel, il est proposé d'augmenter les tarifs pour 2024 en moyenne de 5%. Ces nouvelles tarifications sont mises en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2024.

31 JANVIER 2024 : INSTAURATION DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT (PPA)

Pour limiter l'impact de l'inflation sur les salaires des agents publics, une prime de pouvoir d'achat a été instaurée par les pouvoirs publics. Dans le cadre des négociations salariales avec les organisations syndicales, la commune a décidé d'instituer cette prime exceptionnelle à hauteur de 25% des taux forfaitaires fixés par décret. Cette prime allant de 200 € à 75€ brut a été versée aux agents en février 2024. L'assemblée à l'unanimité a voté pour.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SERVICE D'ASSURANCE DOMMAGES- OUVRAGE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE TRANSFORMATION DE LA CITÉ PETIT EN LOGEMENTS SOCIAUX

Dans le cadre des travaux de réhabilitation et de transformation de la Cité Petit en logements sociaux, la commune a émis le souhait de souscrire à une assurance dommages-ouvrage. La société SMABTP a soumis une offre pour assurer le bâtiment pendant 10 ans après les travaux contre les dommages qui résulteraient des travaux. L'Assemblée à l'unanimité a voté pour autoriser Madame le Maire ou son représentant à attribuer le marché relatif à la prestation de services d'assurance dommages-ouvrages.



REVALORISATION DU RIFSEEP

Durant l'année 2023, la collectivité dans le cadre du dialogue social est parvenue à un accord avec les organisations syndicales pour revoir le régime indemnitaire et valoriser les primes des agents de catégorie C. Ainsi à compter du 1^{er} février 2024, les primes liées à des missions ou contraintes particulières des agents sont en partie revalorisées, et à compter du 1^{er} juillet 2024 les montants plancher des primes des agents de catégorie C, qui ont les plus bas salaires sont revalorisés de 20 € brut. L'assemblée a voté pour à l'unanimité.

MOBILITÉ : AVIS SUR LE PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ DE LA CC DES PORTES DE SOLOGNE

Le Plan de Mobilité Simplifié de la CC des Portes de Sologne est accompagné par le bureau d'études TECURBIS, afin de développer une vision prospective à 10 ans sur les problématiques en matière de mobilités douces, actives et partagées. L'assemblée à l'unanimité émet un avis favorable sur ce plan de Mobilité Simplifié.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET PRINCIPAL

L'assemblée par 25 voix pour et 4 abstentions (Mme Bremond, Mme Chartier, M. Ouvry et M. Renard), a adopté le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 12 892 768,49 € pour la section fonctionnement et à 8 690 033,69 € pour la section d'investissement.

APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES

À partir du diagnostic du territoire et de la définition d'une stratégie, un plan a été élaboré avec diverses actions tel le réseau cyclable à compléter, proposer des offres pour rendre le vélo plus attractif, etc. L'assemblée à l'unanimité a approuvé le schéma directeur des mobilités actives composé du plan d'action et du plan pluriannuel d'investissement pour sa mise en œuvre.

VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

L'assemblée à l'unanimité a adopté les subventions 2024 aux associations, et autorise Madame le Maire ou l'adjoint délégué à octroyer un montant de subvention supplémentaire pour les déplacements exceptionnels dans la limite de 200€ par association pour l'exercice 2024.

14 FÉVRIER 2024 : VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ 2024

L'assemblée à l'unanimité a adopté les taux de fiscalité pour 2024. Les taux de la taxe foncière des propriétés bâties restent inchangés en 2024 soit 57,21%, ainsi que pour la taxe foncière des propriétés non bâties qui est de 69,74%.

PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX CLASSES DÉCOUVERTES DES ÉCOLES PUBLIQUES

L'assemblée à l'unanimité a voté pour participer financièrement aux projets de classes de découverte retenus par la commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire et de réserver au budget primitif 2024 les crédits nécessaires à leur réalisation.

PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX CLASSES DE DÉCOUVERTES DE L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-THÉRÈSE

L'assemblée par 25 voix pour et 4 abstentions (Mme Bremond, Mme Chartier, M. Ouvry et M. Renard), à participer financièrement aux projets de classes de découverte retenus par la commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire et de réserver au budget primitif 2024 les crédits nécessaires à leur réalisation.



MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CCAPH

L'assemblée à l'unanimité a voté pour fixer la nouvelle composition de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées.

CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS AVEC LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes s'engage à prendre en charge, participer ou contribuer à l'organisation d'au moins quatre événements annuels, dont les trois manifestations phares : fête nationale, fête de printemps et Noël des enfants. L'assemblée a voté pour à l'unanimité.



Rappel

Les comptes rendus, délibérations et procès-verbaux des séances sont consultables sur le site internet de la ville.

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Animations gratuites et ouvertes à tous, inscrits ou non à la bibliothèque
Réservation conseillée : 02 38 76 63 27 ou bibliotheque@lafertesaintaubin.fr

DU 2 AU 10 AVRIL

Auditorium :

La nature ne fait jamais rien en vain

Exposition de photographies de Coco de MSL, photographe magdunoise autodidacte.

Elle a découvert la photographie à l'âge de 7 ans, cette passion ne l'a plus quittée depuis...

Grande amatrice de la nature, Coco de MSL souhaite sensibiliser les spectateurs à la beauté simple de ce qui nous entoure, et aime partager sa vision onirique du Vivant. Laissez-vous emporter par les couleurs, évadez-vous et renouez avec la nature à ses côtés !

SAMEDI 13 AVRIL • 14 H

De la vibration à la découverte du Soi

Conférence-atelier animée par Peggy Chopin, biomagnétiseuse

Découvrez et expérimentez la vibration comme outil de soin et de connaissance de soi ! En allégeant votre mental, la vibration éveille votre conscience à une compréhension plus large du fonctionnement de l'être humain, de l'impact des croyances, des pensées, des émotions sur vos vies. Comprendre ce que nous sommes, au-delà du corps physique, est la clé de votre libération !



SAMEDI 27 AVRIL

Journée bricolages créatifs avec des livres recyclés

Tous publics

à partir de 7 ans

Donnez une seconde vie à nos livres désherbés !

Laetitia et Mégane vous proposent deux ateliers ludiques sur le thème du printemps à découvrir en famille.

- 10 h 30 : Dessin et collage sur papier recyclé
- 14 h : Sculpture lapin

JUSQU'AU 12 AVRIL

9^e E-prix Manga Loiret sur le thème « Forcément sport ! »

Proposé par la Médiathèque Départementale du Loiret. Retrouvez les 4 mangas en compétition à la bibliothèque et votez pour celui que vous avez préféré. Une table thématique sur le Japon et la culture manga vous y attend également.



DU 27 AVRIL AU 11 MAI

Hall de la bibliothèque

Défi !

Exposition de dessins de Christel Leresche

Comme le suggère le titre, Christel à l'aube de ses 40 ans, s'est lancée un défi pour 2024 : réaliser une exposition pour dévoiler son travail artistique. Si enfant le dessin faisait déjà partie de sa vie, c'est à l'âge de 30 ans qu'elle a senti le besoin impérieux de s'exprimer, en commençant par croquer des animaux, puis des paysages. Après une série de portraits et de graffitis, elle fusionne désormais ses thèmes de prédilection avec un grand sens du détail. Découvrez son univers coloré à travers sa première exposition d'une trentaine de dessins ! Vernissage vendredi 26 avril à partir de 18 h 30.



SAMEDI 4 MAI • 10 H 30

Tralalire, histoires pour petites et grandes oreilles

À partir de 2 ans

Retrouvez Super Sabine pour votre séance mensuelle de décrispation des zygomatiques ! Libérez votre dopamine grâce à la magicienne des histoires.

MERCREDI 15 MAI • 18 H 30

Comité de lecture

« Les Mots pour le dire »

Les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tous, inscrits ou non à la bibliothèque. La réservation pour les spectacles et les ateliers est fortement conseillée au 02 38 76 63 27 ou par mail à bibliotheque@lafertesaintaubin.fr

SAISON CULTURELLE

VOS RENDEZ-VOUS CULTURELS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2024 !

DIMANCHE 7 AVRIL • 15 H

Espace Madeleine Sologne

Thé dansant avec Jean François Carcagno et son orchestre.

Informations à culture@lafertesaintaubin.fr
02 38 64 81 34

DIMANCHE 14 AVRIL • 16 H

Espace Madeleine Sologne

Concert de printemps par la Solonaise

Gratuit

Les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tous, inscrits ou non à la bibliothèque. La réservation est conseillée au 02 38 76 63 27 ou par mail à bibliotheque@lafertesaintaubin.fr